

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
MAINE-ET-LOIRE

COMMUNE
GENNES-VAL-DE-LOIRE

**EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GENNES-VAL-DE-LOIRE**

Séance du 17 mai 2021

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal : 37
En exercice : 37
Présents : 21
Ayant pris part au vote : 25 (21 + 4 pouvoirs)

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN
le 17 mai
à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de Gennes-Val-de-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence, par application des dispositions de la loi 2020-391 prolongeant l'état d'urgence sanitaire et les dispositions de l'ordonnance 2020-391 ; sur convocation adressée par Madame le Maire de Gennes-Val-de-Loire.

Date de la convocation
10 mai 2021

Conseillers municipaux présents : 20

Mmes et MM. BEAUMONT Carole / BOUSSEAU Michèle / CRAMET Dominique / DEVAUX Isabelle / DISSOUSSOU BOUKA Brice / ELIE Stéphanie / GACHET Dominique / GUIBERT Myriam / HERBRETEAU Vincent / HOUSSEAU Harold / HUCHEDE Didier / LEROY Olivier / MARTIN Pascal / MATHIOT Joss / MENANT Raphaël / MOISY Nicole / PIHEE Marie-Agnès / PLANCHOT Argentine / PREVOST Jean-Michel / ROBICHON François / URRUTTI Annick.

Date d'affichage
25 mai 2021

Conseillers municipaux absents : 17

BERTRON Marie / BOUSSIN Jackie / BURON Pauline / DELTOUR Laetitia / EVILLARD Catherine / GUINHUT André / KASPRZACK Christiane / LAMY Benoit / LE FOL Delphine / LEMOINE Jérôme / LOCHARD Teddy / MOREAU Marc / OUVREARD Alexandra / SAULNIER Benoît / ULLMANN Otto / VERGER Gwénaél.

Date d'envoi en Sous-Préfecture de Saumur
21 mai 2021

Pouvoirs : 4

DELTOUR Laëtitia à CRAMET Dominique / KASPRZACK Christiane à MOISY Nicole / LOCHARD Teddy à GACHET Dominique / SAULNIER Benoît à ELIE Stéphanie

Secrétaire de séance : Raphaël MENANT

OBJET : Tarifs périscolaires cantines et ALSH – 2021-2022 (n°05/2021-07)

Brice DISSOUSSOU BOUKA explique à l'Assemblée qu'en vue de préparer la prochaine rentrée scolaire, il est proposé au Conseil Municipal de statuer sur les tarifs communaux pour la cantine, les accueils périscolaire, l'accueil de loisirs ainsi que les activités extrascolaires (Tickets sports et Ateliers ados) pour une application au **02 septembre 2021**, comme suit :

CANTINE • tarifs au 02.09.2021	
Tranches QF	Tarifs par repas cantine
QF ≤ 610	1,00 €
611 < QF ≤ 1 200	2,60 €
1 201 < QF ≤ 1 800	3,20 €
QF ≥ 1 800	3,30 €
Autres tarifs	Prix unitaires
Repas PAI fourni par la famille	0,55 €
Repas non réservé/ enfant non inscrit	5,00 €
Repas adulte	4,00 €

ACCUEILS PERISCOLAIRES • tarifs au 01.09.2021		
Elèves domiciliés dans la commune et hors commune	Tarif appliqué au 1/4 d'heure	Pénalité par ¼ d'heure de fréquentation du service pour non-respect du règlement (exemple en cas de non inscription préalable de l'enfant, non- respect des horaires du service – liste non exhaustive)
. QF ≤ 610	0,45 €	0,90 €
. QF > 611 et ≤ 1200	0,50 €	1,00 €
. QF > 1201 et ≤ 1800	0,55 €	1,10 €
. QF > 1800	0,60 €	1,20 €
Goûter pour tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire de Gennes-Val-de-Loire	0,50 €	

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT • tarifs au 01.09.2021				
Tarifs à la journée ou à la demi-journée	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
	QF de 0 à 610	QF de 611 à 1200	QF de 1201 à 1800	QF sup à 1800 ou non allocataire
Tarif à la journée (repas et goûter inclus)				
Enfants domiciliés à Gennes-Val-de-Loire	7,50 €	9,50 €	11,50 €	13,50 €
Enfants domiciliés hors commune	9,50 €	11,50 €	13,50 €	15,50 €
Tarif à la demi-journée (repas inclus)				
Enfants domiciliés à Gennes-Val-de-Loire	5,50 €	6,50 €	7,50 €	8,50 €
Enfants domiciliés hors commune	6,50 €	7,50 €	8,50 €	9,50 €
Pour les enfants sous PAI pour lesquels les familles fournissent le panier (repas ou repas + goûter)	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
	QF de 0 à 610	QF de 611 à 1200	QF de 1201 à 1800	QF sup à 1800 ou non allocataire
Tarif à la journée				
Enfants domiciliés à Gennes-Val-de-Loire	3,70 €	5,70 €	7,70 €	9,70 €
Enfants domiciliés hors commune	5,70 €	7,70 €	9,70 €	11,70 €
Tarif à la demi-journée				
Enfants domiciliés à Gennes-Val-de-Loire	2,20 €	3,20 €	4,20 €	5,20 €
Enfants domiciliés hors commune	3,20 €	4,20 €	5,20 €	6,20 €
Tarif majoré avec pénalité pour défaut d'inscription et/ou réservation	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
	QF de 0 à 610	QF de 611 à 1200	QF de 1201 à 1800	QF sup à 1800 ou non allocataire
Tarif à la journée (repas et goûter inclus)				
Enfants domiciliés à Gennes-Val-de-Loire	9,20 €	11,20 €	13,20 €	15,20 €
Enfants domiciliés hors commune	11,20 €	13,20 €	15,20 €	17,20 €
Tarif à la demi-journée (repas inclus)				
Enfants domiciliés à Gennes-Val-de-Loire	7,20 €	8,20 €	9,20 €	10,20 €
Enfants domiciliés hors commune	8,20 €	9,20 €	10,20 €	11,20 €
Pour les enfants sous PAI pour lesquels les familles fournissent le panier tarif majoré avec pénalité pour défaut d'inscription et/ou réservation (repas ou repas + goûter)	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
	QF de 0 à 610	QF de 611 à 1200	QF de 1201 à 1800	QF sup à 1800 ou non allocataire
Tarif à la journée				
Enfants domiciliés à Gennes-Val-de-Loire	5,40 €	7,40 €	9,40 €	11,40 €
Enfants domiciliés hors commune	7,40 €	9,40 €	11,40 €	13,40 €
Tarif à la demi-journée				
Enfants domiciliés à Gennes-Val-de-Loire	3,90 €	4,90 €	5,90 €	6,90 €
Enfants domiciliés hors commune	4,90 €	5,90 €	6,90 €	7,90 €

TARIFS SEJOURS ETE 2021	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
5 jours + transport	QF de 0 à 610	QF de 611 à 1200	QF de 1201 à 1800	QF sup à 1800 ou non allocataire
	115,00€	135,00€	160,00€	190,00€
Modalités de paiement : 50% à la réservation ; 50% au dernier du jour du mois précédent le départ.				

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES • tarifs au 01.09.2021	
Tickets sports (CP-CM2)	Tarif par demi-journée et par enfant
Domiciliés ou scolarisés à Gennes-Val-de-Loire	1,70 €
Ateliers ados (6^{ème} à la 3^{ème})	
Domiciliés ou scolarisés à Gennes-Val-de-Loire	1,70 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ Valide cette mise à jour de tarifs périscolaires -Cantines et ALSH à effet du 1^{er} septembre 2021,
- ⇒ Valide la mise à jour des tarifs « séjours d'été » à compter du 1^{er} juillet 2021,
- ⇒ Autorise Madame le Maire, ou à défaut Brice DISSOUSSOU-BOUKA 7^{ème} Adjoint, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Isabelle DEVAUX